eurofins | Environnement

Notre contrat de service
AIR

expert en analyses environnementales ...

SOMMAIRE

Faisons connaissance

Présentation du réseau Eurofins Scientific 3
Une offre globale sur 4 secteurs d'activités environnementales en France 4
Zoom sur Eurofins | Environnement : AIR 5
Votre plateforme analytique 6
Pourquoi choisir Eurofins | Environnement 7
Vos contacts 8
La Plateforme Logistique Eurofins Environnement 9
Eurofins On Line (EOL) 10

Informations pratiques et modèles de documents

Envoi de vos échantillons pour analyses 13
Vos supports Air 14
Votre accusé de réception / supports Air 15
Votre accusé de réception / échantillons 16
Votre rapport d'analyse 17
Vos factures 18

Nos Conditions Générales de Vente 19

Faisons connaissance

LE RÉSEAU EUROFINS SCIENTIFIC

Avec un chiffre d'affaires annuel de plus d'1 milliard d'euros, un effectif de 20 000 employés répartis dans 38 pays avec plus de 200 laboratoires, Eurofins Scientific est l'un des leaders mondiaux dans le domaine des services analytiques et de l'expertise auprès des entreprises privées et des organismes publics des secteurs de la Pharmacie, de l'Alimentation et de l'Environnement.

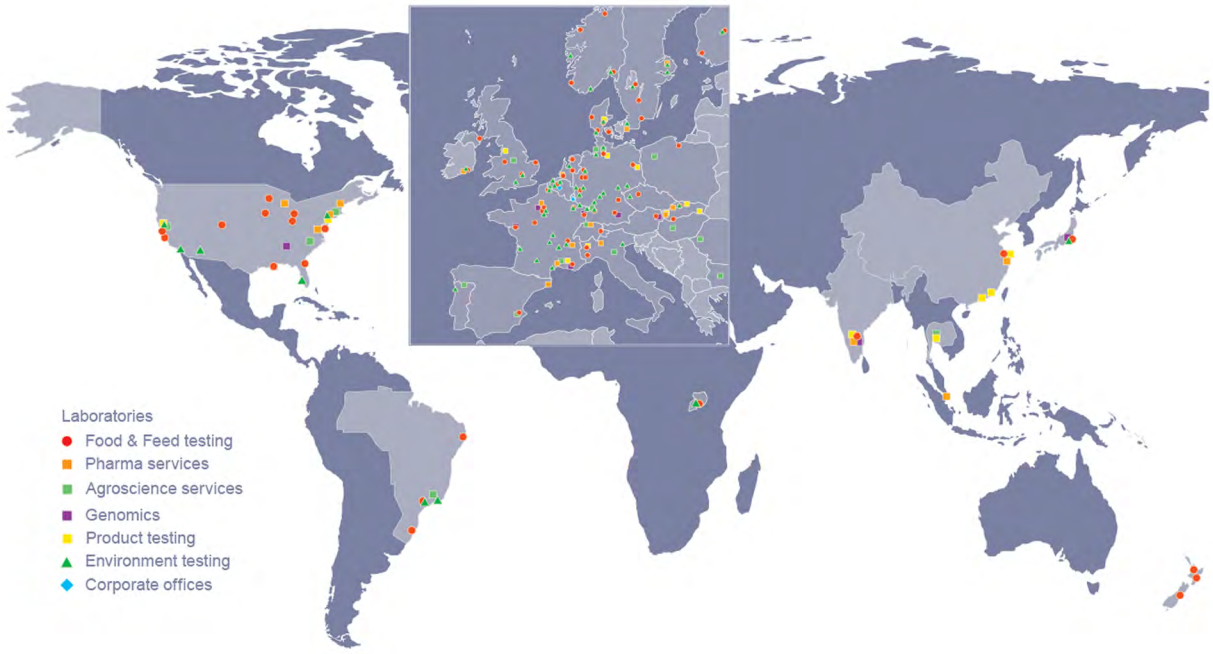

NOS VALEURS

Proximité

Nous nous engageons à :

- assurer la satisfaction de nos clients
- répondre aux attentes de nos clients à tous les niveaux et ajouter de la valeur dans le service que nous rendons
- proposer des solutions innovantes pour résoudre les problématiques de nos clients

Qualité

Nous nous engageons à :

- un haut niveau de qualité dans l'ensemble de nos prestations et à fournir des résultats précis dans les délais impartis
- utiliser les technologies et les méthodes les plus appropriées
- constamment améliorer ou changer nos processus pour le meilleur

Compétence et esprit d'équipe

Nous nous engageons à :

- employer des collaborateurs hautement qualifiés et compétents
- investir dans la formation et créer des opportunités de carrière attractives
- reconnaître et récompenser les performances exceptionnelles

Intégrité

Nous nous engageons à :

- un comportement éthique dans toutes nos activités sans compromis possible sur notre intégrité
- respecter nos clients et nos employés
- agir dans le respect d'une politique environnementale responsable

Une offre globale

Sur 4 principaux secteurs d'activités environnementales en France

eurofins | Hydrologie

Nos analyses Eaux et Hygiène Hospitalière

Eaux résiduaires, eaux de mer, et autres eaux chargées	**CONTRÔLE DE VOS EAUX RÉSIDUAIRES** autosurveillance, suivi régulier des rejets, RSDE/STEU	• Indice de pollution • Métaux en ICP/MS • Composés Organiques Volatils • Micropolluants organiques • Hydrocarbures • Pesticides • Suivi hydrobiologique • Physico-chimie
Eaux propres, eaux chaudes sanitaires	**CONTRÔLE SANITAIRE MICROBIOLOGIE GESTION DU RISQUE LEGIONELLA PARTENAIRE DE PLUS DE 30 ARS**	• Eaux de consommation, de loisirs, eaux minérales • ASR, flores, entérocoques, coliformes, e-coli .. • Legionelle - sur les Eaux Chaudes Sanitaires et Tours AéroRéfrigérantes - analyses PCR, audit LEGIOCARE®
Hygiène hospitalière	**MICROBIOLOGIE DE PROXIMITÉ** Simplicité d'une **OFFRE GLOBALE UN SAVOIR FAIRE RECONNU**	• Surveillance environnementale : eaux, air, surfaces et linges • Contrôle des dispositifs médicaux • Classification, qualification des zones à risques et équipements

eurofins | Environnement

Nos analyses Solides , Sites et Sols Pollués

Sols pollués, boues et sédiments	**OFFRE COMPLÈTE DÉLAIS COURTS EXCELLENCE INDUSTRIELLE**	• Indices de pollution • Métaux, Hydrocarbures • Composés Organiques Volatils • Polluants Organiques Persistants • Dragage de sédiments

eurofins | Expertises Environnementales

Nos Expertises Environnementales

Matériaux	**15 ANS** d'expérience **MARQUAGE CE** **CONFORMITÉ SANITAIRE**	• Caractérisation chimique et physique des matériaux de construction : - bétons avec notre Kit CONCRETEST - pierres, granulats, ciments • Attestation de Conformité Sanitaire (ACS) • Expertises matériaux et polymères
Déchets, combustibles et lubrifiants	Des **SOLUTIONS INNOVANTES** pour la valorisation de vos déchets	• Caractérisation physico chimique et calorifique : - combustibles (solides de récupération et minéraux) - biocombustibles (charbon de bois et biomasse) - résidus de combustion, mâchefers et REFIOM • Analyses de lubrifiants et fluides de coupe
Impact environnemental	**OFFRE GLOBALE :** le **PRODUIT** et l'**IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT**	• Impact Santé Environnement des Produits (ISEP) • Ecotoxicologie continentale et marine, biodégradabilité • Suivi hydrobiologique • Mesure des effets perturbateurs endocriniens • Microbiologie spécialisée • Validation d'efficacité (biocides, ...)
Radioactivité	**SUIVI RADIOLOGIQUE COMPLET MULTI-MATRICES**	• Analyses de radionucléides naturels et artificiels (Alpha, Béta, Gamma) • Contrôle des effluents hospitaliers • Analyses sur matrices TFA/FA (déchets faiblement radioactifs)

VOUS ÊTES

- UN BUREAU DE CONTRÔLE, UN BUREAU D'ÉTUDE
- UN INDUSTRIEL OU UNE COLLECTIVITÉ
- UNE ASSOCIATION

Eurofins | Environnement vous assiste dans l'exécution de vos prélèvements et analyse vos échantillons gazeux conformément aux normes en vigueur, sous accréditation et dans les meilleurs délais.

NOS SOLUTIONS ANALYTIQUES

Analyses des rejets gazeux

- Indices de pollution : HF, HCl, SO_2, CH_4, NH_3
- Composés Organiques Volatils et semi Volatils, HAP
- Dioxines et furanes, PCB
- Métaux lourds (individuels ou packs), Hg
- Polluants Organiques Persisstants (POPs)

Analyses de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI)

- Formaldéhyde, benzène ...
- COV et aldéhydes, phtalates dans l'air et poussières au sol ...
- Levures, moisissures et germes totaux
- Allergènes d'acariens, de chiens, de chats, de rats, de blattes, de souris
- Microbiologie

Analyses de l'hygiène des lieux de travail

- Aérosols : silice cristalline, poussières alvéolaires et inhalables, poussières de bois, métaux, acides minéraux, NH_3
- COVs : alcools, alcanes, alcènes, aldéhydes, amides, cétones, HAM, HAP, ethers de glycols, esters, acétates, acrylates, COHV, acides carboxyliques, amines ...
- Fibres de diamètre inférieur à 3 µm
- Composés à VLEP contraignantes ou indicatives (article R4412-149 et R4412-150 du code du travail)

Analyse d'air ambiant et de gaz de sol

- Poussières sédimentaires : location de jauges Owen ou Bergerhoff, plaquettes de dépôt
- Dioxines et furanes, PCB
- Métaux lourds (individuels ou packs), Hg
- COVs : COHV, HAP ...
- Biogaz prélevé sur sac tedlar

Votre plateforme analytique

à Saverne

Une plateforme analytique UNIQUE

Eurofins Analyses pour l'Environnement France, met à votre service son **EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE** à travers une **OFFRE COMPLÈTE** et des **DÉLAIS COURTS**. Plus gros laboratoire français dédié aux sites et sols pollués, notre plateforme industrielle située à Saverne réalise des analyses sur de nombreuses matrices solides (50%), liquides (30%) et gazeuses (20%).

Une prestation de QUALITÉ

Nous vous proposons un **PARTENARIAT EN TOUTE SIMPLICITÉ** par la mise à disposition de solutions en accord avec la réglementation et les normes en vigueur :

- Accréditations Cofrac n° 1-1488, Essais, portée disponible sur www.cofrac.fr
- Agréments du Ministère de la Santé et du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Économie
- Participation périodique aux essais inter-laboratoires (INERIS, AGLAE, BIPEA)

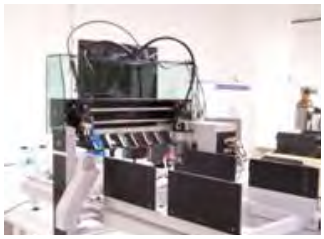

Des équipements DE POINTE

- 4 ICP/AES, 4 ICP/MS (analyse des métaux lourds)
- 4 SFA (analyse de mercure)
- 10 GC/MS/MS (polluants organiques)
- 2 HPLC fluo
- 8 GC/FID (hydrocarbures), 8 HS/GC/MS
- 2 Aquakem, 6 CI
- 2 LC/MS/MS
- 2 COT combustion, 2 COT liquide

Chiffres clés

+ DE 180 EXPERTS à votre service
Fonctionnement 24H/24, 6J/7
Près de 4000 M² dédiés à vos analyses
Un système 100% INFORMATISÉ
30 000 ÉCHANTILLONS traités / mois
TAT (délais de traitement) : 5 JOURS ouvrés
Possibilité d'ANALYSE EN URGENCE

EUROFINS ANALYSES POUR L'ENVIRONNEMENT FRANCE
Le partenaire unique de vos analyses environnementales
5, rue d'Otterswiller - 6700 SAVERNE
T : 03 88 02 15 69 - environnement@eurofins.com

Pourquoi choisir Eurofins | Environnement ?

Un service de QUALITÉ

Un **RÉSEAU MONDIAL** de laboratoires
Un interlocuteur **UNIQUE**
Politique **QUALITÉ** forte
PLATEFORME LOGISTIQUE
Système d'information **INTÉGRÉ**
Vos résultats **EN LIGNE SUR EOL**

Une offre complète
Des solutions personnalisées
Des résultats fiables et précis
Des délais respectés
Une prestation optimisée
Traçabilité des résultats

Vous êtes nouveau client ?

Pour nous permettre de vous transmettre rapidement un devis, merci de nous fournir au préalable les informations juridiques de votre société :

- Adresse complète
- Numéro SIRET à 14 chiffres
- Numéro de TVA intracommunautaire à 13 chiffres

Un coordinateur de projets (ASM) DÉDIÉ

SUIVI PERSONNALISÉ de la mise en place du projet jusqu'à l'envoi de la facture au client
CONSEIL TECHNIQUE, normatif et réglementaire
Établissement et/ou modification de **DEVIS**
GESTION DES LITIGES et des imprévus
Contrôle et validation des **RAPPORTS D'ANALYSES**

INTERFACE TECHNIQUE ET COMMERCIALE avec le laboratoire, votre coordinateur dédié gère vos projets dans leur **GLOBALITÉ**.

En etroite collaboration avec l'ensemble des services d'Eurofins | Environnement, il assure les missions suivantes :

Vos contacts

Par mail : prenomnom@eurofins.com

UN CONTACT COMMERCIAL PARTOUT EN FRANCE

Nous contacter par mail : prenomnom@eurofins.com

Votre chargé d'affaires

Florence CHEVRIER	P : 06 45 96 13 83
Laurent VASSE	P : 06 63 93 95 00

UN INTERLOCUTEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ

Votre coordinateur de projet

Claire BERGEARD	T : 03 88 02 33 89
Marilyn MATTER	T : 03 88 02 14 39
Valérie BRUCH	T : 03 88 71 78 41

Votre contact Eurofins On Line

Commande et suivi de vos analyses en ligne

Virginie BAFFET T : 03 88 02 81 54

eolenv@eurofins.com P : 06 07 69 18 55

https://enveoletvous.eurofins.fr

Votre service logistique

Prise en charge nationale de vos échantillons

T : 0810 122 611 - ✉ : logistique-france@eurofins.com

Votre laboratoire

EUROFINS Analyses pour l'environnement France

5, rue d'Otterswiller - 67700 SAVERNE

Assistante commerciale :

Véronique BATOT	T : 03 88 02 15 69
	F : 03 88 91 65 31
Claudine EBERSOLD	T : 03 88 02 15 67

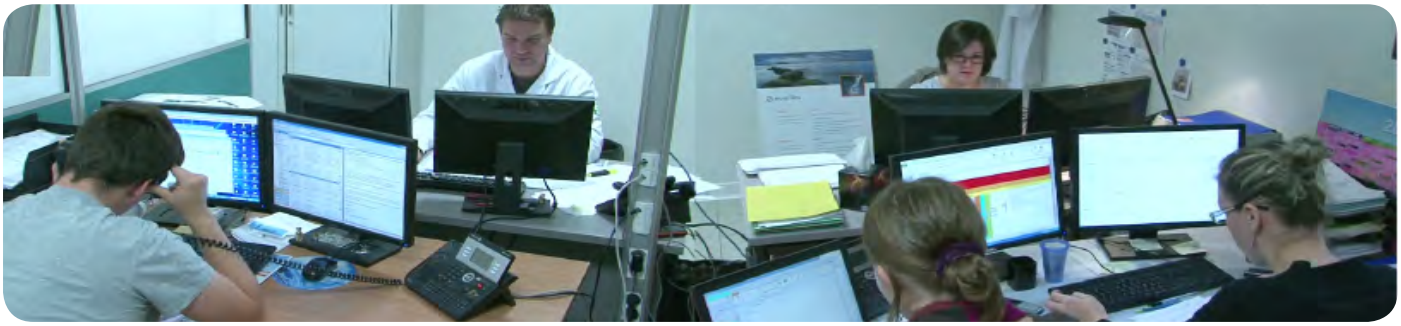

Plateforme Logistique Eurofins Environnement

Vos services +

SIMPLIFIEZ VOUS LA VIE !

Pour garantir la bonne réception dans nos laboratoires de vos échantillons à analyser, nous vous proposons un service logistique sur mesure via une plateforme dédiée.

N° AZUR : 0 810 122 611 - F : 03 88 714 799

✉ : logistique-france@eurofins.com

Disponible tous les jours ouvrés de 9h à 13h et de 14h à 18h

Un service sur mesure

TRAÇABILITÉ :

Suivi de l'évolution de votre commande grâce aux **accusés de réception** à chaque étape clé du processus, de son enregistrement à l'arrivée des échantillons en laboratoire.

SÉCURITÉ :

- Obtention de l'**agrément ADR** pour le transport de matières dangereuses en quantité exemptée.
- Mise à disposition d'un matériel de prélèvement **adapté au transport** et à la conservation de vos échantillons.

ÉCOUTE :

Personnalisation du service en fonction de vos **besoins spécifiques**.

SIMPLICITÉ :

- Livraison de votre matériel de prélèvement **sur toute la France** - Corse, DOM/TOM et Export
- Prise en charge totale de vos échantillons vers nos laboratoires en 24h pour la France et la Corse.

ENREGISTREMENT DE VOTRE DEMANDE exprimée par mail

Accusé de réception de votre demande

PRÉPARATION DE VOTRE COMMANDE

Confirmation d'expédition de votre commande

TRANSPORT DES SUPPORTS AIR vers votre site

PLANIFICATION DE LA COLLECTE sur votre site via notre call center logistique

COLLECTE DES ÉCHANTILLONS et transport vers votre laboratoire Eurofins

Accusé de réception de vos échantillons

Chiffres clés

2.000 commandes saisies / mois
8.000 colis livrés / mois en 24h
soit 100.000 flacons et supports
2.000 collectes d'échantillons / mois

Une plateforme centralisée

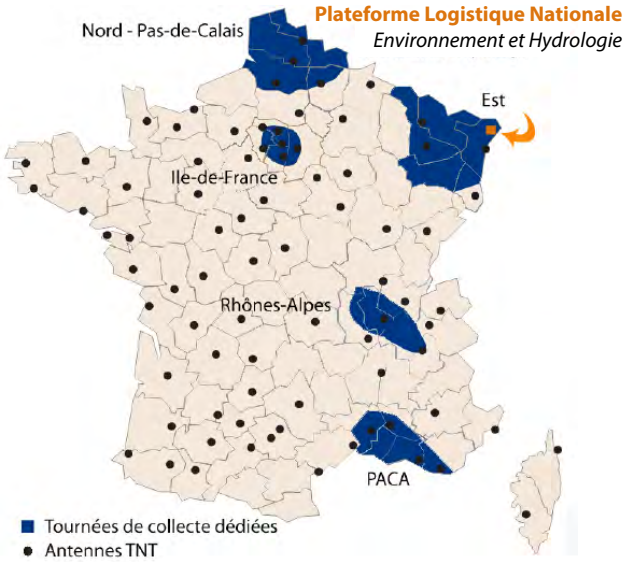

- Zone couverte par tournée dédiée
- Zone couverte par nos partenaires de transport
- Antenne TNT

Simplifiez-vous la vie avec EOL !

EOL est le SERVICE EN LIGNE D'EUROFINS dédié à la commande de vos analyses, au suivi de vos échantillons et à la consultation de vos résultats.

POURQUOI CHOISIR EUROFINS ON LINE ?

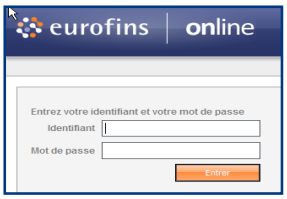

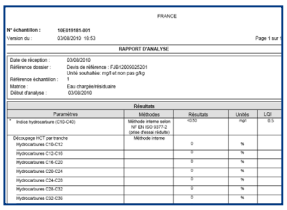

Un outil **PRATIQUE**

- Une utilisation facile et ergonomique pour un gain de temps optimal
- Un accès immédiat à vos analyses partout, 24h/24 et 7j/7, via une simple connexion Internet

Un système d'**INFORMATION INTÉGRÉ**

- Une interconnexion complète avec les systèmes informatiques et le système de production du laboratoire
- Une traçabilité garantie tout au long du processus et la possibilité de mettre en oeuvre des outils statistiques

Une plateforme **SÉCURISÉE**

- Un site internet disponible uniquement avec vos identifiant et mot de passe
- Un espace personnel dédié où est mis à disposition l'ensemble de vos catalogues tarifaires, vos devis spécifiques et tout l'historique de notre partenariat

VOUS FORMER À EOL ?

- Via nos tutoriels en ligne sur www.eurofins.fr/env
- Par vidéoconférence avec notre experte EOL
- Sur site ou dans notre centre de formation dédié : 117, quai Valmy - 75010 PARIS

+ d'infos ?

eolenv@eurofins.com

Vos analyses en ligne en 3 étapes

Mode d'emploi

Pour accéder à EOL, saisissez l'adresse URL suivante dans votre navigateur :

HTTPS://ENVEOLETVOUS.EUROFINS.FR

1/ Gérez votre compte

En tant qu'administrateur, vous pouvez gérer le compte EOL de votre entreprise, ainsi que les accès des différents utilisateurs :

Accédez à vos renseignements

Modifiez et mettez à jour votre profil

Créez de nouveaux utilisateurs

Gérez leurs accès au compte EOL

Les +

- **SÉCURITÉ RENFORCÉE** de vos données
- **PARTAGE D'INFORMATIONS** avec vos collaborateurs
- **ACCÈS** à l'ensemble de votre **OFFRE**
- **MISE À JOUR CONTINUE** de vos informations

2/ Passez commande

Vous avez la possibilité de passer commande de vos analyses en ligne à partir de **VOS DEVIS CATALOGUES ET SPÉCIFIQUES SUIVRE L'ÉVOLUTION** du traitement de votre projet.
L'édition d'une commande est simple et rapide :

Créez vos échantillons

Attribuez-leur les analyses souhaitées

Validez votre commande

Imprimez votre bon commande

Joignez-le à vos échantillons pour envoi

Les +

- **ENVOI INSTANTANÉ** de vos commandes en laboratoire
- Gestion de vos projets en toute **AUTONOMIE**
- **GAIN DE TEMPS** grâce à vos favoris
- **FIABILITÉ** du codage
- **TRAÇABILITÉ** des échantillons

3/ Consultez vos résultats

Outre la consultation de vos résultats, EOL vous permet de générer des fichiers Excel ou HTML regroupant les résultats pour un échantillon donné ou sur une plage de temps précise.

Exploitez vos résultats

Consultez vos rapports

Les +

- **ARCHIVAGE EFFICACE ET SÉCURISÉ**
- Accès à l'ensemble de votre **HISTORIQUE** de commande
- **SUIVI** de vos résultats **EN TEMPS RÉEL**
- Possibilité de mettre en place des **OUTILS STATISTIQUES** spécifiques, **TRI** et **EXPORT**

+ D'INFOS
dans notre manuel complet d'utilisation

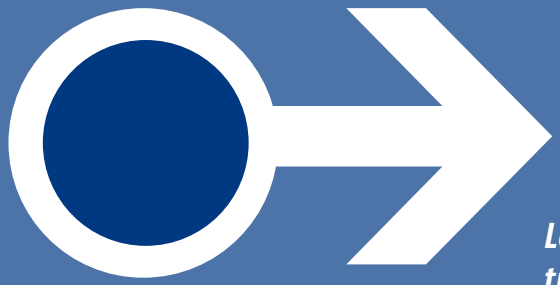

GO!

Les éléments indispensables que vous retrouverez au quotidien en travaillant avec Eurofins Analyses pour l'Environnement France, votre partenaire analytique

INFORMATIONS PRATIQUES ET MODÈLES DE DOCUMENTS

Envoi de vos échantillons pour analyses

PROCÉDURE À SUIVRE

DEMANDE DE DEVIS

Contactez votre chargé d'affaires dédié pour établir un **DEVIS PERSONNALISÉ** au plus proche de votre besoin analytique et logistique.

COMMANDE DE SUPPORTS AIR

- Contactez la Plateforme Logistique pour commander les supports Air nécessaires.
- Suivez en direct le transport de vos supports Air grâce au **TRACKING** de nos partenaires de transport.
- Bénéficiez d'une **LIVRAISON SOUS 5 À 10 JOURS** partout en France métropolitaine.

RETOUR DE VOS ÉCHANTILLONS

- Déposez vos échantillons dans la glacière fournie avec les pains de glace et refermez-la bien.
- Contactez la Plateforme Logistisque pour définir le jour de retrait de vos échantillons.
- Pensez à toujours bien joindre votre bon de commande EOL / devis à vos échantillons.
- Selon les zones géographiques, nous proposons un **SERVICE DE COLLECTE** par des tournées dédiées ou par nos partenaires de transport.

OBTENTION DU RAPPORT

Après analyse, les résultats vous seront envoyé par email et mis à disposition sur votre interface EOL : **HTTPS://ENVEOLETVOUS.EUROFINS.FR**

EN CAS D'ANALYSES EN URGENCE :

Merci d'apposer la pastille rouge **(fournie dans le kit retour)** sur le bon de transport de votre colis pour que nous puissions optimiser le traitement de vos échantillons en laboratoire

REMPLIR LE BON TNT ?

- Collez le bordereau d'envoi TNT (fourni avec les supports Air) sur le dessus de la boîte. Utiliser un bordereau par boite
- Ne pas attacher SVP les boîtes ensemble afin d'éviter la perte de boîte(s) si le lien (scotch) se casse
- N'oubliez pas de joindre votre commande aux échantillons
- Veuillez contacter N°Azur 0 810 122 611 avant 12 h le jour de l'envoi, afin d'arranger l'enlèvement de vos échantillons
- Conserver l'exemplaire Expéditeur du bon de transport TNT
- Les échantillons arriveront au laboratoire le lendemain matin
- Un accusé de réception vous parviendra dès réception des échantillons au laboratoire après vérification de la conformité

PRÉ-REQUIS

Utiliser notre solution logistique n'est pas obligatoire. Vous êtes libre de choisir votre propre matériel mais il est fortement conseillé de passer par ce service pour vos demandes de matériel de prélèvement. En effet, tout autre matériel utilisé ne sera pas vérifié et vous ne pourrez donc obtenir une analyse sous accréditation. De plus, la société ne pourra être tenue responsable en cas de dommage ou de perte des échantillons pendant le transport.

Vos supports Air - matrice SOLIDES

Pompes de prélèvement

Supports de prélèvement

FOURNITURE DE SUPPORTS ET LOCATION DE MATÉRIEL DE PRÉLÈVEMENT ADAPTÉS :

- Mise à disposition des supports adaptés (filtres, tubes, mousses)
- Location de pompes de prélèvement (CIP10, SKC 0-3 litres)
- Nettoyage, conditionnement et réexpédition sécurisée des verreries dioxines et HAP
- Location de collecteurs de poussières (Owen / Bergerhoff) et de plaquettes de dépôts

CONTRÔLE DES SUPPORTS AIR

Les supports mentionnés ont subi au préalable des tests de validation par lot permettant de garantir d'une part leur fonctionnalité, leur qualité et d'autre part leur conformité vis-à-vis des analyses à réaliser par la suite sur l'échantillon (non contamination de l'échantillon par le contenant).

Conseils

- Utilisez notre formulaire de commande de supports Air pour faciliter vos commandes.
- Identifiez les colis devant être traités en urgence à l'aide d'une pastille rouge

(1) Délai standard de livraison sous 5 jours ouvrés à réception d'une commande conforme

Manipulation des supports

Porter des gants en latex

Ne pas fumer à proximité des supports

Stocker les supports à l'abri de la chaleur

Porter des lunettes de protection

Porter des vêtements adaptés

Votre accusé de réception / supports Air

A/R TRANSMIS AUTOMATIQUEMENT PAR MAIL pour le suivi de vos demandes de supports Air

Pour une meilleure traçabilité, le service logistique a mis en place un système d'accusé de réception de vos demandes de supports Air par mail :

De : NoReply@eurofins.com [mailto:NoReply@eurofins.com]
Envoyé :
À : client@client.fr
Cc : Jeremie Boichut; FR31_Logistique-france
Objet : Accusé de réception de votre commande EUROFINS

Madame, Monsieur,

Par ce message, nous accusons réception de votre commande dans notre service logistique de Saverne.
Veuillez trouver ci-dessous la confirmation d'ordre de votre commande :

N° Dossier Eurofins :	PKU123456
Client :	Nom du client
Ville :	
Contact :	Nom du contact client
Vos références :	Dossier
Date de réception :	00/00/00
N° de Devis :	00000
Envoi des consommables ou collecte prévue le :	00/00/00

Une confirmation d'envoi des consommables vous sera adressé[illegible]ment. Pour toute question concernant votre commande, vou[illegible] aux coordonnées en bas de ce mail.

Cordialement.
Eurofins Environnement
Service logistique
Tel : +33(0)810 122 611
Fax : +33(0)388 714 799
Email : Logistique-France@eurofins.com

Le premier A/R

vous signale que votre demande a bien été prise en compte et nous vous indiquons une date approximative de réception du colis (délais standard 5 jours)

Le second A/R

vous parvient le jour où les supports Air partent de notre service logistique. Cet A/R indique votre numéro de bon de commande, nos références, le nombre de colis que vous recevrez, le nom du transporteur et un numéro de tracking qui vous permet de suivre en temps réel l'envoi de vos consommables.

De : NoReply@eurofins.com [mailto:NoReply@eurofins.com]
Envoyé :
À : client@client.fr
Cc : Jeremie Boichut; FR31_Logistique-france
Objet : Accusé de réception de votre commande de supports Air EUROFINS

Madame, Monsieur,

Par ce message, nous vous confirmons l'envoi de vos consommables dont le détail est porté en pièce jointe.
Les trackings sont consignés les uns à la suite des autres. Pour suivre votre envoi vous pouvez les utiliser sur les sites de recherche comme suit.

1. Pour un colis envoyé en TNT
Connectez-vous sur www.tnt.fr et faites un copier-coller des trackings. Un tracking TNT comprend 16 chiffres.

2. Pour un colis envoyé en Chronopost
Connectez-vous sur www.chronopost.fr et faites un copier-coller des trackings. Un tracking Chronopost est construit avec 2 lettres + 9 chiffres + 2 lettres.

3. Pour un colis envoyé en DHL
Connectez-vous sur www.dhl.fr et faites un copier-coller des trackings. Un tracking DHL comprend 10 chiffres.

Pour toute question concernant votre commande, vous pouvez nous joindre aux coordonnées en bas de ce mail.

Cordialement.

Eurofins Environnement
Service logistique

Votre accusé de réception / échantillons

A/R TRANSMIS AUTOMATIQUEMENT PAR MAIL
pour le suivi de vos échantillons

Votre ASM
intervient en cas de questions pour valider/modifier le processus de production

Madame, Monsieur,

Par ce message, nous accusons réception de vos échantillons dans notre laboratoire Eurofins de Saverne
Veuillez trouver ci-dessous la confirmation d'ordre de votre commande :

N° DOSSIER EUROFINS :	XXXXX
CLIENT :	Client
VILLE :	Saverne
CONTACT :	Mr X
VOS RÉFÉRENCES :	N°Commande EOL : XXXXX N°Commande Client : XXXXX Devis de référence : XXXXX Affaire N° XXXXX
DATE DE RÉCEPTION :	06/01/2012
N° DE DEVIS :	XXXXX

N° ECHANTILLON	RÉFÉRENCE CLIENT	DATE PRÉLÈVEMENT	MATRICE	DÉLAI D'ANALYSES
00X000000-000	XX	NC	AIR	17/01/2012

CODE ANALYSE	PRESTATION	% URGENCE	PU NET (HT)
LSA4K	Prise en charge par dossier	0.00 %	XX€
LSA6E	Supports Air, Logistique, Destruction par éch.	0.00 %	XX €
LSL49	Post-pesée des filtres	0.00 %	XX €

Ci-joint le détail technique de son contenu ; Nous restons à votre disposition pour toute demande de chiffrage personnalisé

REMISE DIGITALE :	XX € de remise sur analyse commandée en ligne
MONTANT TOTAL ESTIMATIF (HT) DE VOTRE DOSSIER :	XX **€**

* les tarifs unitaires identifiés en rouge sont en cours de vérification par nos services

CONSERVATION DE VOS ÉCHANTILLONS :

Les échantillons seront conservés sous conditions contrôlées pendant 6 semaines pour les sols et pendant 4 semaines pour les eaux et l'air, à compter de la date de réception des échantillons au laboratoire. Sans avis contraire, ils seront détruits après cette période sans aucune communication de notre part. Si vous désirez que les échantillons soient conservés plus longtemps, veuillez retourner ce document signé au plus tard une semaine avant la date d'issue.

CONSERVATION SUPPLÉMENTAIRE :	... x 6 semaines supplémentaires (LSOPX)
DATE :	
NOM :	
SIGNATURE :	

Par retour de ce message, merci de revenir vers votre coordinateur de projets pour signaler toute erreur ou demande relative à la réception de cet accusé réception :

SYLVAIN CHOQUET :
Coordinateur de projets
Tél : +33 3 88 02 15 65
Email : sylvainchoquet@eurofins.com

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire Vous en souhaitant une bonne réception
Retrouvez l'ensemble de nos prestations sur notre site internet www.eurofins.fr/env

Votre rapport d'analyse

MODÈLE DE RAPPORT

Votre ASM
valide le rapport et peut répondre à toutes vos questions techniques

eurofins | Environnement

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : Version du : Page 1/7
Dossier N° : Date de réception :
Référence Dossier :
Référence Commande :

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
001	Air Emission	BLANC ESSAI 1A	
002	Air Emission	ESSAI 1A	
003	Air Emission	ESSAI 2A	
004	Air Emission	ESSAI 3A	
005	Air Emission	BLANC CANNE 1A	
006	Air Emission	RINCAGE 1A	
007	Air Emission	BLANC ESSAI 1B	
008	Air Emission	ESSAI 1B	
009	Air Emission	ESSAI 2B	
010	Air Emission	ESSAI 3B	
011	Air Emission	BLANC ESSAI 4A	
012	Air Emission	ESSAI 4A	
013	Air Emission	ESSAI 5A	
014	Air Emission	ESSAI 6A	
015	Air Emission	BLANC ESSAI 7A	
016	Air Emission	ESSAI 7A	
017	Air Emission	ESSAI 8A	
018	Air Emission	BLANC CANNE 4A	
019	Air Emission	RINCAGE CANNE 4A	
020	Air Emission	BLANC CANNE 7A	
021	Air Emission	RINCAGE CANNE 7A	
022	Air Emission	BLANC ESSAI 4B	
023	Air Emission	ESSAI 4B	
024	Air Emission	ESSAI 5B	
025	Air Emission	ESSAI 6B	
026	Air Emission	BLANC ESSAI 7B	
027	Air Emission	ESSAI 7B	
028	Air Emission	ESSAI 8B	

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.
Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande
Méthodes de calcul de l'incertitude (valeur maximisée) : (A) : Eurachem (B) : XP T 90-220

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne
5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne
Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env
SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971

ACCREDITATION
N° 1- 1488
Site de saverne
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

Votre facture

MODÈLE DE FACTURE

Votre ASM
valide la facture suivant la production effective

eurofins | Environnement

Numéro de client :
Numéro du débiteur :
Votre référence de commande :

Nom du contact :
Devis de référence :

Agence de :

Facture n°

Dossier N° : **Date d'enregistrement :**

Désignation		Prix unitaire	Supplément urgence (%)	Qté	Prix (€)
	Administratif & Logistique				
LSA4K	Prise en charge par dossier		0.00		
LSA6E	Flaconnage, Logistique, Destruction par éch.		0.00		
	Emission				
LSG02	Acide sulfurique (H2SO4) / Sulfates sur barbotage		0.00		
LSG02	Acide sulfurique (H2SO4) / Sulfates sur barbotage Blanc		0.00		
LSG05	Volume		0.00		
LSL49	Post-pesée des filtres		0.00		
LSL4A	Quantité de poussières sur rinçage (pesée)		0.00		

Votre contact :	**Montant total HT avant remise**
Tél :	**Remise digitale (€)**
Email :	**Remise projet (€)**
	Montant total HT (€)
	Total TVA (19.60%) (€)
	Total TTC (€)

Eurofins Analyses pour l'Environnement France
5, rue d'Otterswiller -
F-67700 Saverne
FRANCE

Tél. : +33 3 88 911 911
Fax : +33 3 88 91 65 31
FacturationEnvironnement@Eurofins.com
www.eurofins.fr/env

Prestations réalisées conformément à nos conditions générales de vente disponibles sur notre site internet.

Eurofins Analyses pour l'Environnement France; 5 Rue d'Otterswiller; 67700 Saverne; S.A.S au Capital 1 632 800 € - RCS Saverne 422 998 971; TVA FR51422998971

Conditions Générales de Vente et de prestations de services

1. Champ d'application – Opposabilité

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après dénommées « CGV »), régissent les relations contractuelles (ci-après dénommées « le Contrat ») entre la société ci-après désignée dans l'Offre ou le Devis (tels que ci-après définis à l'article 2 ci-après), ci-après dénommée « la Société », et ses clients ci-après dénommés « le Client », ensemble dénommés « les Parties », et concernant la fourniture de prestations de services d'analyses (ci-après « les Prestations d'Analyse »).

L'acceptation par le client des présentes CGV emporte renonciation à se prévaloir des dispositions de ses Conditions Générales d'Achat ou de toute autre disposition contenue dans ses documents commerciaux, de quelque nature que ce soit, qui contrediraient les présentes CGV, et ce quelque soit le moment auquel ces derniers auront été portés à la connaissance de la Société.

Les présentes CGV annulent et remplacent toute version précédente des CGV.

Toute dérogation aux présentes CGV devra figurer obligatoirement dans le Devis (ci-après défini) ou faire l'objet d'un écrit signé par une personne dûment habilitée à représenter la Société. A défaut, toute disposition proposée par le Client, à quelque moment que ce soit et sous quelque forme que ce soit, qui dérogerait aux présentes CGV seront rejetées et considérées comme nulles et non-avenues (Cf. art.2.2 ci-après).

2. Commandes

Toute passation de commande emporte adhésion entière et sans réserve aux présentes CGV.

Toute Prestation d'Analyse sollicitée ou toute commande de produits donne lieu à l'émission d'une offre écrite par la Société (ci-après dénommée « le Devis » ou « l'Offre ») sur support papier (fax ou courrier) ou sur support électronique, à laquelle sont jointes les présentes CGV ; Le Devis écrit accepté par le Client, comportant acceptation des présentes CGV, retourné sur support papier ou sur support électronique, vaut passation de commande. Le Devis mentionne sa durée de validité.

Le Devis complète ou peut modifier les présentes CGV et constitue à ce titre des conditions particulières applicables au Contrat.

L'exécution de la Prestation d'Analyse ne pourra débuter, après réception par la Société du Devis accepté, que sous réserve de la réception par la Société du ou des échantillon(s) devant être analysé(s) et de l'ensemble des informations nécessaires identifiées dans le Devis. Le bénéfice de la commande est personnel au Client et ne peut être cédé à quelque personne que ce soit, sans l'accord préalable et exprès de la Société.

Le Client autorise expressément la Société, pour quelque cause que ce soit, à sous-traiter l'exécution de la commande à toute personne de son choix, sous réserve d'en être informé et de donner son accord.

Toute condition particulière à une commande existante ne s'appliquera pas automatiquement aux commandes suivantes. Chaque offre de la Société acceptée par le Client sera traitée comme un contrat distinct.

Toute prestation additionnelle demandée par le Client sur des échantillons reçus par la Société donnera lieu à l'émission d'un nouveau Devis et sera traitée comme une nouvelle commande, pouvant notamment impliquer de nouveaux délais indicatifs d'exécution.

Tout service logistique de collecte de l'échantillon ou de prélèvement en dehors du laboratoire devra être payé en totalité, sauf s'il a été annulé ou modifié par le client au moins 48 heures à l'avance pour une collecte, 96 heures à l'avance pour un prélèvement, et une semaine à l'avance pour un audit.

3. Prix et conditions de paiement

En cas de livraison de biens, et sauf stipulation contraire dans nos Devis, confirmations de commandes ou factures, nos prix s'entendent hors emballage et hors coût de transport, lesquels seront facturés séparément, et hors taxes.

Les Prestations d'Analyse ou les ventes de Produits sont réalisées au tarif en vigueur au jour du Devis.
Les prix sont établis sur la base des données fournies par le Client et pour des conditions normales d'exécution de la fourniture ou de la prestation.

Pour les Prestations d'Analyse, la Société se réserve la possibilité d'appliquer une majoration des prix indiqués dans le Devis dans l'hypothèse où des propriétés particulières des échantillons, inconnues au moment de l'établissement du Devis, généreraient des coûts supplémentaires pour l'exécution de la Prestation.

En cas de défaut de qualité ou de quantité de l'échantillon, la Société se réserve le droit de refuser l'exécution de la prestation ; Le Client dûment informé pourra procéder à la transmission d'un nouvel échantillon.

Le Client doit s'assurer, et garantit, qu'aucun échantillon ne représente un danger, y compris sur son lieu de prélèvement, pendant le transport, dans le laboratoire ou autre, pour les établissements de la Société, ses matériels, son personnel et/ou ses représentants.

Les majorations de prix seront accompagnées d'une justification détaillée de leur origine, dès que la Société en donnera connaissance au client.
Les taxes applicables sont celles en vigueur à la date de facturation.

Sauf dispositions contraires mentionnées dans nos Devis, confirmations de commandes ou factures, le paiement doit intervenir dans un délai de trente jours à compter de la date de facturation, par chèque, virement, traite, billet à ordre, lettre de change relevé ou prélèvement bancaire, à l'adresse de paiement mentionnée sur la facture. Tout autre mode de paiement requiert l'accord préalable de la Société.

En cas de paiement par prélèvement bancaire, le Client s'engage à remettre un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) à la Société. Aucun escompte n'est accordé pour un paiement intervenant à une date antérieure à celle résultant des présentes CGV. Le paiement ne sera considéré comme effectué que lors de l'encaissement effectif du prix par la Société.

En cas de non-paiement à l'échéance de tout ou partie des sommes dues, la Société sera en droit de réclamer, sans qu'une mise en demeure soit nécessaire, une pénalité de retard calculée par application d'un taux d'intérêt égal à 1% (un pour cent) par mois du montant dû, sans qu'il puisse être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 € (quarante euros), sans préjudice du droit pour la Société de suspendre toutes les commandes en cours, et de solliciter le remboursement de tous les frais occasionnés par le recouvrement, amiable ou contentieux, des sommes dues, supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement susvisée.

Toute contestation d'une facture par le Client devra être notifiée à la Société par courrier recommandé avec accusé de réception dans un délai de 30 (trente) jours calendaires à compter de la date de facturation.

Le Client ne pourra procéder à aucune compensation entre les sommes dues à la Société au titre des Prestations d'Analyse et les sommes qui lui seraient dues par la Société à quelque titre que ce soit et pour quelque cause que ce soit, sans l'accord préalable et écrit de la Société.

Toute réédition à la demande du Client d'une facture ou d'un rapport d'analyse pourra donner lieu à une facturation de 15 € (quinze euros) par document.

La Société pourra conditionner la validité de l'offre au paiement d'un acompte au jour de l'acceptation du Devis pouvant aller jusqu'à 100% (cent pour cent) du prix de la Prestation d'Analyse ou du Produit vendu.

4. Fourniture des échantillons

Les échantillons fournis par le Client doivent être dans un état qui permette la préparation sans difficulté des analyses.

La Société pourra procéder à un examen préalable des échantillons pour en vérifier l'état avant de réaliser les analyses. S'il ressort de cet examen préliminaire que la réalisation des analyses n'est possible qu'à des conditions différentes de celles initialement envisagées dans le Devis - par exemple si les échantillons sont mélangés à des substances ou matériaux étrangers non signalés par le Client ou s'ils sont dans un état dégradé - la Société pourra résilier de plein droit le Contrat et exiger le paiement des Prestations déjà effectuées. Le client devra s'assurer de la conformité de l'échantillon avec les lois et règlementations en vigueur concernant notamment leur marquage et les déchets dangereux, et s'engage à communiquer systématiquement à la Société, par écrit avant la remise de l'échantillon ou l'opération de prélèvement, toutes informations utiles concernant notamment la sûreté et la sécurité des échantillons, leur transport et leur élimination, en ce compris toute caractéristique connue et/ou suspectée de toxicité et/ou de contamination, d'inflammabilité, risque d'explosion, et à informer la Société sur les risques que les échantillons pourraient présenter pour les locaux, matériels, personnels de la Société, y compris sur le site de prélèvement, pendant le transport ou dans le laboratoire, en adoptant notamment un étiquetage approprié.

Le client supportera tous les coûts liés à l'élimination des déchets dangereux résultant de l'échantillon, qu'ils aient été ou non décrits comme tels par le Client.

5. Droits de propriété sur les échantillons

Le Client reste propriétaire des échantillons. Le Client autorise la Société à utiliser gratuitement les échantillons à des fins d'analyses, et précise dans sa commande (acceptation du Devis) si, après analyse, l'échantillon doit être restitué, détruit ou stocké (ainsi que la durée de ce stockage), le Client supportant intégralement la charge financière du choix opéré.

La Société ne peut en aucun cas voir sa responsabilité engagée en cas de détérioration de l'échantillon confié pour analyse.

Pour tout retour d'échantillon par la Société, les frais de transport, d'assurance et d'emballage sont à la charge du Client. Les échantillons voyagent aux risques et périls du Client, la responsabilité de la Société ne pouvant être engagée à quelque titre que ce soit en cas de détérioration ou de perte lors du transport.

A défaut de précision du Client sur le devenir de l'échantillon après analyse, l'échantillon ou son reliquat est conservé par la Société, sauf pour les denrées périssables, pendant une durée de 30 (trente) jours calendaires à compter de la réception du rapport d'analyse par le Client. Quelques cas spécifiques à considérer : 6 semaines après réception pour les échantillons de Sols Pollués, 4 semaines après réception pour les échantillons d'eaux résiduaires ou potables, 18 mois pour les échantillons d'amiante solides (issus de matériaux), 6 semaines pour les enrobés routiers.

Tout ou partie des échantillons amiante analysés (portions de filtre et grilles) issus de prélèvement air sont conservés au moins 10 ans. Si le filtre a été utilisé dans sa totalité, seule les grilles issues de la préparation sont conservées.

A l'issue de cette durée, l'échantillon ou son reliquat peut être détruit par la Société, sans avertissement préalable, le Client supportant intégralement les frais découlant de cette destruction, y compris dans l'hypothèse où une modification du cadre règlementaire (sur les déchets dangereux par exemple) engendrerait des frais supplémentaires de destruction.

6. Délais de livraison et d'exécution

Les délais de livraison et d'analyse précisés dans les Devis ou accusés de réception de commande ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne constituent en aucun cas un engagement de la Société.

Les rapports d'analyse sont adressés sur support papier (fax et/ou courrier) et/ou sur support électronique, à l'attention du personnel et/ou des représentants du Client désignés dans le Devis accepté.

Le courriel est le mode de transmission privilégié des rapports d'essais si une convention de preuve est établie entre les parties.

A défaut, ils sont adressés sur support papier (fax et/ou courrier) à l'attention du personnel et/ou des représentants du Client désignés dans le Devis accepté.

En cas de sous-traitance, les rapports originaux d'analyse du sous-traitant justifiant de l'émission de résultats seront transmis uniquement sur demande du Client.

La Société fournit des conseils, renseignements et informations concernant l'étendue et l'objet de la prestation d'analyse. La Société n'est soumise à aucune obligation de conseil concernant l'interprétation des résultats et leurs conséquences éventuelles. L'interprétation et l'exploitation des résultats d'analyse incombent exclusivement au client, qui met seul en œuvre, sous sa responsabilité exclusive, les mesures qu'il juge adéquates. Sur demande du Client, la Société peut établir un comparatif entre les résultats d'analyse et les normes applicables dans le domaine considéré.

7. Réserve de propriété

LE TRANSFERT DE PROPRIETE ET LE DROIT D'UTILISATION DE NOS PRODUITS, EQUIPEMENTS, LOGICIELS, TRAVAUX, RAPPORTS D'ANALYSE EST SUBORDONNE AU PAIEMENT INTEGRAL DE LEUR PRIX.

Dans l'hypothèse où le Client souhaiterait faire référence à l'accréditation de la Société sous quelque forme que ce soit et sur quelque support que ce soit, il devra préalablement interroger la Société, laquelle sera libre de déterminer si elle donne son accord ou non et les règles à suivre le cas échéant.

Dans tous les cas, que la diffusion du rapport d'analyse permette ou non d'identifier la Société, le Client garantit la Société contre toutes les conséquences, de quelque nature que ce soit, d'une diffusion du rapport d'analyse, notamment dans l'hypothèse où elle porterait préjudice à un tiers ou à la Société, et couvrira la Société de tous dommages et intérêts qui lui seraient dus en réparation du préjudice subi ou que la Société serait contrainte de verser à un tiers, en réparation du préjudice consécutif à cette diffusion.

Même après paiement intégral du prix par le client, la Société se réserve le droit de conserver, d'utiliser et de publier tout résultat d'analyse d'une façon anonyme et qui ne permet pas d'identifier le Client.

8. Garanties et Responsabilités

Pour la réalisation des Prestations d'Analyse, la Société sera tenue à une obligation de moyen.

La Société demeure libre de déterminer seule les méthodes, procédés, techniques, produits ou autres nécessaires à la réalisation de la Prestation d'Analyse, sous réserve de l'acceptation par le Client en cas de changement par rapport à l'offre contractualisée.

Chaque rapport d'analyse se rapporte exclusivement à l'échantillon analysé par la Société. Si la Société n'a pas expressément été mandatée et payée pour la définition d'un plan d'échantillonnage (définissant l'objet des échantillons et la fréquence d'échantillonnage et d'analyse) et/ou la définition de l'étendue précise des analyses à effectuer, ou si le client n'a pas suivi les recommandations de la Société, la Société ne sera en aucun cas responsable du plan d'échantillonnage et/ou de l'étendue des analyses à effectuer si ceux-ci s'avéraient insuffisants et/ou inappropriés.

A la demande du client un rapport d'analyse préliminaire et/ou un extrait de rapport peut être envoyé. Toutefois dans la mesure où il ne comprend pas l'ensemble des analyses demandées il n'engage pas la responsabilité légale du laboratoire.

Le client est responsable du bon acheminement des échantillons envoyés à La Société pour analyse. Sauf accord contraire par écrit, La Société n'acceptera pas de responsabilité pour perte ou pour dommages qui pourraient survenir lors du transport, dans un établissement ou sur un site où les services de logistique ou de prélèvement interviennent. Le Client sera à tout moment responsable de la sûreté, de l'emballage et de l'assurance de l'échantillon depuis le prélèvement jusqu'à son acheminement aux laboratoires ou aux établissements de la Société.

Le Client déclare et garantit que tous les échantillons dont la Société doit procéder à l'analyse sont dans un état stable et ne présentent aucun danger, et s'engage à supporter intégralement le préjudice, direct ou indirect, quel que soit sa nature, subi par la Société dans l'hypothèse où un échantillon causerait, notamment à la Société, un de ses salariés ou toute personne travaillant pour son compte, un dommage, de quelque nature que ce soit, et ce quand bien même le Client aurait informé la Société sur les risques éventuels présentés par l'échantillon.

Sauf convention particulière entre les Parties, la relation contractuelle n'existe qu'entre le Client, auteur de la commande, et la Société, aucun tiers ne pouvant être désigné comme bénéficiant de la commande.

Le Client garantit intégralement la Société contre toute réclamation de tiers lié au Client ou à sa commande de quelque façon que ce soit, à quelque titre que ce soit, pour quelque cause que ce soit, et s'engage à dédommager intégralement la Société pour tous dommages et intérêts que la Société serait contrainte de verser à un tiers.

9. Limitation de responsabilité

Le Client ne pourra mettre en cause la responsabilité de la Société (en ce compris toute personne liée à la Société pour l'exécution du Contrat) que dans l'hypothèse où il démontrerait l'existence d'un dommage direct et immédiat résultant d'une violation fautive et intentionnelle de ses obligations dans le cadre de l'exécution du Contrat, et seulement s'il a adressé à la Société sa réclamation par courrier recommandé avec accusé de réception dans un délai de 6 (six) mois à compter de la découverte du préjudice.

Le Client renonce expressément à tout autre recours à l'encontre de la Société et fait son affaire d'une renonciation équivalente de ses assureurs.

Dans tous les cas, dans l'hypothèse où la responsabilité de la Société viendrait à être retenue, quelque soit la nature du dommage, le montant des réparations mises à sa charge, de quelque nature que ce soit, toutes sommes confondues, ne pourra en aucun cas excéder le plus faible montant entre : (i) le préjudice direct et immédiat causé par une violation fautive et intentionnelle des obligations de la Société dans le cadre de l'exécution du Contrat et (ii) dix fois le montant hors taxes facturé par la Société au Client au titre du Contrat concerné, limité à 15 000 (quinze mille) euros.

La Société ne pourra jamais être tenue à la réparation d'un préjudice indirect subi par le Client et/ou un tiers, tel que, et de façon non exhaustive, une perte de chiffre d'affaires, un manque à gagner, la perte de valeur d'un fonds de commerce, la perte d'une opportunité commerciale.

10. Réitération d'analyse

Le client disposera d'un délai de 30 (trente) jours calendaires à compter de la réception du rapport d'analyse pour formuler une objection aux résultats.

Si le Client sollicite que l'analyse soit refaite, il en supportera le coût, dans le cadre d'une nouvelle commande, sauf dans le cas où les résultats s'avéreraient matérielle¬ment différents de la première analyse. Une seconde analyse ne sera possible que si la Société dispose de l'échantillon d'origine en quantité suffisante au moment de la réception de l'objection du client et si les délais de conservation sont compatibles avec ladite analyse.

11. Force Majeure

En cas de survenance d'un événement indépendant de la volonté de la Société, rendant impossible l'exécution de ses obligations, et notamment tout événement retenu par la Jurisprudence française comme cas de force majeure, et notamment en cas de loi ou réglementation nouvelle, demande émanant du gouvernement ou de toute autorité administrative compétente, non obtention, non renouvellement ou retrait des autorisations administratives nécessaires, la prestation ou la fourniture d'un produit sera automatiquement suspendue, une telle suspension ne pouvant en aucun cas être une cause de responsabilité pour non-exécution ou retard de l'exécution de l'obligation en cause, ni induire le versement de dommages et intérêts.

12. Confidentialité

La Société s'engage à traiter de manière confidentielle le rapport d'analyse et s'interdit d'en faire usage ou de le communiquer à quelque tiers que ce soit, pour quelque cause que ce soit, sauf pour prouver l'exécution de la prestation et notamment en obtenir le paiement, ou sur demande d'une autorité administrative compétente ou en exécution d'une décision de justice passée en force de chose jugée.

La Société s'engage également à traiter de manière confidentielle toutes les informations techniques, commerciales, financières ou autres qui lui seraient communiquées dans le cadre de l'exécution de sa prestation, et identifiées comme confidentielles par le Client.

Le Client s'engage à traiter de manière confidentielle toutes les informations techniques, commerciales, financières ou autres dont il serait amené à avoir connaissance sur la Société dans le cadre de l'exécution de la prestation, ainsi que la composition des produits et le contenu des logiciels livrés par la Société.

13. Tolérance – Invalidité partielle

Dans l'hypothèse de la nullité ou l'inapplicabilité de l'une quelconque des stipulations des présentes CGV, les autres stipulations conserveront toute leur force et leur portée. Les Parties pourront convenir de remplacer la ou les stipulations invalidées.
La non-application par la Société ou par le Client des droits spécifiés dans les CGV ne saurait constituer renonciation à ces droits.

14. Loi applicable - Litiges

LA RELATION CONTRACTUELLE ENTRE LA SOCIETE ET LE CLIENT EST SOUMISE A LA LOI FRANÇAISE. TOUT DIFFEREND POUVANT SURVENIR DU FAIT DE LA VALIDITE,

L'INTERPRETATION, LA CONCLUSION, L'EXECUTION OU LA CESSATION DU CONTRAT SERA SOUMIS A LA COMPETENCE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU LIEU DU SIEGE SOCIAL DE LA SOCIETE AUTEUR DU DEVIS, Y COMPRIS EN REFERE, NONOBSTANT L'APPEL EN GARANTIE OU LA PLURALITE DE DEFENDEURS.

DANS LA RELATION CONTRACTUELLE ENTRE LA SOCIETE ET UN CLIENT FRANÇAIS, LA VERSION FRANÇAISE DES PRESENTES CGV PREVAUDRA SUR TOUTE AUTRE VERSION EN LANGUE ETRANGERE.

eurofins | Environnement

www.eurofins.fr/env